FRE4° 29995.1 1 CW

CONVENTION NATIONALE.

Cote FRC 24718

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse, an troisième,

PAR ROUGEMONT, [Ignace]

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

De la dépense faite pendant deux missions qu'il a remplies près l'armée du Rhin, & dans les départemens de la Haute-Marne & de la Meuse.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

J'AI été nommé par décret du 17 pluviôse, an 2e.; pour embrigader les différens corps d'infanterie qui composoient l'armée du Rhin; ce qui a été entièrement exécuté suivant la loi & l'instruction décrétée le 21 nivôse même année. Le travail en a été fait triple : un a été remis au comité militaire, le second à la commission de l'organisation & du mouvement des armées de terre, & l'autre à chaque demi-brigade pour ce qui la concernoit.

THE NEWBERRY LIBRARY

RECETTE.

Reçu du bureau des mandats de la Convention nationale, lors de mon départ, six mille livres, ci . . . . . 6,000 liv.

Reçu du payeur-général de l'armée du Rhin, en trois fois différentes contre-quittances, dix-sept mille livres, ci 17,000

J'ai fait payer par le même à différens citoyens sept mille quatre cent trente-six livres, ci 7,436

Total 30,436

Ma mission près l'armée a été de sept mois & demi: j'étois accompagné, conformément à l'instruction pour l'embrigadement, d'un officier supérieur, d'un chef de bataillon d'artillerie, deux commissaires des guerres, trois secrétaires. Pendant mon séjour à Landau, plusieurs de mes collègues, accompagnés de leurs secrétaires & domestiques, ont mangé dans la maison où je logeois. N'en ayant pas partagé les frais, cela se trouve compris dans ma dépense pour frais de nourriture, Hentz pendant un un mois, Duroi & Goujon environ chacun deux décades, & Jean Baptiste Lacoste pendant quelques jours.

DÉPENSE.

Pour frais de nourriture, tant pour moi que pour les personnes qui m'accompagnoient, frais de poste de Paris à l'armée & retour à Paris, & pendant ma mission pour passer la revue des troupes, & les frais de route compris, dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-trois livres, ci. . . . . 18,583 liv.

Pour fourniture de bureau, livrets de revue de 131 bataillons que j'ai passés: il en falloit trois par bataillon & trois par demi-brigade;

18,583

Ci-contre . . . . . 18,583 liv.

circulaires, instructions, congés & autres opérations de l'embrigadement, dont j'ai le compte détaillé & le reçu du citoyen Levrault, imprimeur à Strasbourg, trois mille trois cent quatre-vingt-quinze livres, ci 3,395

Pour frais de bureau payés aux citoyens Ponceau & Dambach, marchands à Strasbourg, dont j'ai les comptes & reçus, cinq cent quinze livres, ci 515

Pour appointemens de trois secrétaires, dont j'ai les reçus, trois mille deux cent soixante-six livres, ci 3,266

J'ai remboursé au citoyen Aubry, commissaire des guerres, employé avec moi, différens frais payés par lui, dont j'ai le compte détaillé, sept cent vingt-quatre livres, ci . . 724

Pour raccommodage de voiture & deux selles neuves, dont une a été remise à mon collègue Goujon; j'ai encore l'autre, que je ferai remettre à la commission; j'ai le compte & les reçus des selliers, mille deux cent quarante livres, ci 1,240

Pour gages de deux mois à un domestique, & frais de voyage, trois cent cinquante-une livres, ci 351

Pour différens frais payés par le citoyen Graffard, commissaire des guerres, employé avec moi, dont j'ai le compte détaillé & le reçu, mille huit cent cinquante-deux livres, ci. 1,852

J'ai remis au bureau des mandats, suivant le reçu du citoyen Petitviennet, secrétaire, à mon retour de l'armée, cinq cent dix livres, ci. 510

30,436

J'ai reçu en don patriotique vingt-cinq livres en assignats du citoyen Lamanche, marechal-des-logis de gendarmerie, pour les frais de la guerre.

J'ai reçu deux écus de six livres d'un officier du deuxième bataillon du 105e régiment, qui lui avoient été remis par un volontaire de sa compagnie, qui n'a pas voulu se faire connoître.

J'ai reçu deux croix du ci-devant ordre de Saint-Louis, du citoyen Lariboisière, chef de bataillon d'artillerie, qui a ramené en France les ôtages restés à Mayence. Elles lui avoient été remises par le citoyen Douai, chef de brigade d'artillerie, encore en ôtage à Vesel. J'ai adressé le tout au président de la Convention nationale: l'envoi est de Landau, du 5 messidor, deuxième année.

Il m'a été remis 215 liv. en assignats, un écu de six livres, une paire de boucles de jarretières, & une paire de boutons de chemise en argent, par les officiers du huitième bataillon de la Drôme, destinés pour les parens des braves défenseurs de la patrie morts en combattant les tyrans.

J'ai adressé le tout au président de la Convention le 22 fructidor, an deuxième.

Il m'a été remis de la part du général Delmas deux pièces d'or de vingt-quatre livres, quarante cinq écus de six livres, & sept écus de Brabant, avec un beau cheval noir, provenant d'une prise faite par des gendarmes. Les pièces d'or & d'argent ont été versées dans la caisse du payeur de l'armée: j'en ai son reçu. Le cheval a été remis pour le service de l'artillerie, au citoyen Philippe, commandant d'artillerie, qui m'en a donné une décharge. J'ai fait payer aux gendarmes une somme en assignats pareille à celle en numéraire.

Le 5 prairial, quand nous fûmes obligés de nous retirer du Palatinat, il fut enlevé du château de l'évêque de

Spire, à Kurveiller, où étoit le quartier-général, trois tapisseries, quatre glaces, avec dix au-dessus de portes, que je fis remettre à un commissaire des guerres à Landau, pour être vendus au profit de la République. J'en ai le reçu.

SECONDE MISSION.

Le 19 vendémiaire, 3e année, la Convention nationale décréta que nous nous rendrions, mon collègue Trullard & moi, près l'établissement de Meudon, pour y surveiller les épreuves.

Pendant cette mission, conformément à un arrêté du comité de salut public, je me rendis, avec mon collègue Battelier & un chef de brigade d'artillerie, dans les départemens de la Haute-Marne & de la Meuse, pour faire couler des projectiles de guerre, & donner de l'activité aux forges de ces deux départemens. Les dépenses ont été totalement acquittées par moi.

Recette.

J'ai reçu de la commission des armes & poudres, à mon départ, trois mille livres, ci.	3,000 liv.
Du payeur du district de Saint-Dizier, quinze cents livres, ci	1,500
Total	4,500
Notre dépense a été de quatre mille quatre cent quarante cinq livres, ci	4,445
Reste	55

Les cinquante-cinq livres qui me restoient ont été employées pour frais de route de Paris à Meudon, & autres

petits frais ſemblables. Nous avons payé, mon collègue Trullard & moi, les frais de notre ſéjour à Meudon avec nos indemnités.

Je n'ai impoſé ni reçu, pendant mes miſſions, aucune taxe révolutionnaire, de quelque eſpèce que ce ſoit.

Les deux voitures dont je me ſuis ſervi dans ces deux miſſions ont été remiſes à l'adminiſtration, qui m'en a donné une décharge.

Les chevaux que j'avois à l'armée pour mon uſage ont été remis au dépôt, & deux au général en chef Michaud, qui doit les avoir payés au prix de l'eſtimation. J'en ai les décharges.

Paris, le 5 ventôſe, l'an 3e de la République françaiſe, une & indiviſible.

Signé, ROUGEMONT.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Ventôſe, l'an III.